



ASSEMBLÉE NATIONALE

Q U É B E C

**EXTRAIT DU JOURNAL DES DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE
NATIONALE DU QUÉBEC**

M. Drolet : Merci beaucoup, M^{me} la Présidente. Je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à un organisme de mon comté, le Mouvement Personne d'abord du Québec métropolitain, dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées qui débute le 1^{er} juin.

Il y a une multitude de formes de handicap, certains que l'on voit et aussi d'autres qui, s'ils passent inaperçus, ne sont pas moins réels. Je pense notamment aux différents types de déficience intellectuelle.

Dans mon comté, il y a un regroupement de personnes d'exception, des personnes qui sont présentes à presque tous les événements de Limoilou et des alentours pour aller à la rencontre des autres et se présenter, avec courage et humanisme, exactement comme elles sont, fièrement différentes.

Bravo au Mouvement Personne d'abord, cet organisme d'entraide et de défense des droits des adultes présentant une déficience intellectuelle qui travaille à l'amélioration de leurs conditions de vie! Bravo pour cette contribution au dynamisme de mon comté de Jean-Lesage! Merci beaucoup, M^{me} la Présidente.

**COPIE CONFORME DE LA DÉCLARATION DU DÉPUTÉ DE
JEAN-LESAGE, MONSIEUR ANDRÉ DROLET, PRONONCÉE LE
30 MAI 2018.**

Québec, ce cinquième jour de juin 2018



MICHEL BONSAINT
Secrétaire général de l'Assemblée nationale